

SEANCE DU 25 mai 2020

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 19

Date de la convocation 25 mai 2020

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 27 mai 2020

L'an deux mil vingt le 25 mai à 20 heures, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des Fêtes des Ormes, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE, Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France, VASLIN Aurélie, ZERBIB Délia.

Messieurs BODIN Serge, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, RIBOT Florent, ROUGET Vincent, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques, SERVANT Ludovic,

Absents : excusés :

Pouvoirs :

A été élue Secrétaire BEAUMONT Elodie

Objet de la délibération :

2020/22

VENTE DU BIEN SITUE AU 65 RD 910

Madame le Maire donne connaissance au Conseil de la promesse d'achat qu'elle a reçue concernant l'immeuble du 65 RD 910, cadastré section AC n° 150 d'une contenance de 1 are 70 ca.

Il s'agit de Monsieur PLAULT Guillaume, domicilié aux Ormes (Vienne) 38 A impasse du puits « Poizay » qui se propose d'acquérir cet ensemble immobilier au prix de 35 000 €.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- Accepte la proposition de moyennant le prix de 35 000 €
- Charge le maire d'effectuer les formalités préalables et nécessaires à la vente et à signer les documents correspondants
- Autorise Madame Béatrice FONTAINE, Maire à signer l'acte authentique pour la vente du bien cadastré AC n°150 d'une contenance de 1 are 70 ca, au profit de Monsieur Guillaume PLAULT.

Pour extrait conforme
Aux ormes le 26 mai 2020
Béatrice FONTAINE
Maire